INTERVENIR AUPRÈS DE PERSONNES AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

Parcours de préparation à la certification

Cette formation prépare au Certificat de Compétences Unaforis « Intervenir auprès des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme», inscrite au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations.

PROCHAINES SESSIONS

- **Session 1 : du 19/09/22 au 31/01/23**
  (comprenant 2 périodes de 2 semaines de stage du 14/11/22 au 26/11/22 et du 02/01/23 au 14/01/23)

- **Session 2 : du 01/02/23 au 29/06/23**
  (comprenant 2 périodes de 2 semaines de stage du 02/05/23 au 12/05/23 et du 12/06/23 au 24/06/23)

VOS CONTACTS

Secrétariat Pédagogique :
Delphine PARNAUDEAU
05 49 37 68 91
parnaudeau.delphine@irts-pc.eu

Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)
Référent Handicap : Tatiana ROUAN
06 34 99 28 85
crfh_poitiers@irts-pc.eu

Cette certification s'adresse aux professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux et autres, aux familles et proches aidants qui souhaitent acquérir des connaissances supplémentaires pour conduire des interventions en autisme avec une exigence de qualité dans le respect des recommandations de bonnes pratiques HAS.

Les thèmes abordés : l'état des connaissances et des techniques actualisées sur les TSA, le fonctionnement cognitif, les interactions sociales, l'inclusion sociale, la communication, les aspects sensoriels, la santé au quotidien, les comportements problèmes, les approches recommandées, le projet personnalisé d'interventions, l'accompagnement au quotidien….

Cette certification peut s'inscrire en complémentarité des diplômes obtenus en formation initiale mais il peut aussi être un atout pour de membres des familles des personnes autistes, personnes qualifiées dans d'autres secteurs d'activité et doté d'une forte motivation.

Objectifs et contenus de la préparation à la certification

Cette certification inscrite au RNCH a pour objectif d'attester la maitrise des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'interventions de qualité rendus aux personnes autistes et à leurs familles :

Dix compétences sont à acquérir :

1. Évaluer le fonctionnement cognitif, somatique, sensoriel et social de la personne avec autisme, pour adapter son intervention
2. Communiquer de manière adaptée avec la personne avec autisme, en exploitant les différentes dimensions de la communication
3. Aménager l'environnement humain et matériel de la personne avec autisme, pour son bien être, en prenant en compte ses particularités sensorielles
4. Créer les conditions pour favoriser les interactions sociales de la personne avec autisme, en s'appuyant sur les capacités cognitives, sensorielles et relationnelles de celle-ci
5. Apporter des réponses adaptées lors de manifestations de "comportements-problèmes" de la personne avec autisme, dans un cadre individuel ou social
6. Co-construire avec la personne avec autisme, un projet personnalisé d'intervention, adapté à ses souhaits, capacités et particularités, en associant les différentes parties-prenantes (famille, proche-aidants, professionnels notamment)
7. Repérer les signes spécifiques d'un problème de santé somatique et d'expression de la douleur de la personne avec autisme, afin de l'orienter vers une personne ressource
8. Mobiliser les différentes approches éducatives, comportementales et développementales adaptées, pour apporter des réponses aux besoins de la personne avec autisme
9. Réaliser une veille concernant les ressources, les informations scientifiques et les évolutions du cadre législatif afin d'ajuster sa posture auprès de la personne avec autisme, dans son accompagnement au quotidien
10. Mettre en œuvre une action coordonnée avec les différents intervenants afin d'assurer la cohérence et la continuité du parcours de la personne avec autisme

INTERVENIR AUPRÈS DE PERSONNES AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

Parcours de préparation à la certification

Parcours de préparation à la certification

Durée de la formation : 280 h

- **140 h** d'enseignement théorique
- **140 h** de formation pratique

Le ou les stages se déroul(ent) au sein de structures ou services accueillant des personnes TSA, prioritairement certifiés Cap'Handéo Service et établissement Autisme. Le projet de stage est défini conjointement par l'organisme de formation, le stagiaire et la structure ou service qui l'accueille.

Ce stage permet au stagiaire de développer des interventions en situation pratique conjointement avec l'organisme de formation, le service ou la structure d'accueil

Approche pédagogique

Ce parcours préparatoire à la certification « Intervenir auprès de personnes avec un trouble du spectre de l'autisme » est destiné à accompagner le candidat à l'obtention des prérequis nécessaires à cette certification. Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : apports théoriques, travaux de groupe, mises en situation, témoignages.

Les contenus proposés s'inscrivent dans la mise en œuvre des interventions développementales et comportementales et dans le respect des recommandations de bonnes pratiques HAS.

La formation est dispensée par des professionnels intervenant auprès des personnes TSA, acteurs de terrain expérimentés et experts (psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, chef de service, éducateurs etc.), aidants familiaux, experts usagers.

Ce parcours prévoit également un accompagnement méthodologique préparatoire à la certification.

Lieu de formation

Breuil-Magné (17)

Durée

20 jours de formation théorique pour un parcours complet (7 h par jour de formation)

Organisation de la formation

L'IRTS Poitou-Charentes, en partenariat avec FREGAT (Fédération régionale Picto-charentaise du groupement de personnes ressources autisme) est engagé aux côtés des établissements médicaux sociaux pour la professionnalisation et la reconnaissance des métiers des acteurs du quotidien :

- La formation se déroule sur le principe de l'alternance entre les semaines de regroupement et les périodes de pratique professionnelle.

Allègements et dispenses

Allègements possibles à l'issue de la sélection de l'entrée en formation.

La certification

- Rédaction d'un dossier de pratiques professionnelles de 10 à 15 pages,
- Une soutenance orale du dossier d'une durée de 45 minutes devant un jury composé d'un professionnel du secteur spécialisé en autisme, un formateur et un expert usager.

Les conditions et délais d'accès à la formation

Prérequis

Cette certification s'adresse à toute personne ayant une expérience d'accompagnement de personnes autistes (expérience acquise ou à acquérir via un stage) en cours ou datant de moins d'un an.

Modalités d'accès

- Dépôt de dossier de candidature auprès de l'IRTS Poitou-Charentes
- Les inscriptions se font exclusivement sur le site internet de l'IRTS : www.irts-nouvelle-aquitaine.org.
- Entretien d'entrée en formation avec un formateur et une personne concernée par l'autisme.

Calendrier d'inscription

	Statut	Inscriptions	Épreuve Orale
1ère session (du 19/09/22 au 31/01/23)	Formation continue Parcours individualisé	28/03/22 au 06/06/22	Entre le 13/06/22 et le 17/06/22
2ème session (du 01/02/23 au 29/06/23)	Formation continue Parcours individualisé	12/09/22 au 28/10/22	Entre le 28/11/22 et le 02/12/22

Informations et inscriptions

Cout de la formation en inscription individuelle : 2 990€ par personne pour le suivi de la formation dans son intégralité. Possibilité d'édition de devis sur demande.

Retrouvez toutes les informations sur la formation sur le site de l'IRTS Poitou-Charentes :

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Institut Régional du Travail Social
1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu
www.irts-nouvelle-aquitaine.org